

Les attributs

On donne le nom d'attribut à une fonction syntaxique assumée par un mot ou un groupe de mots, par l'intermédiaire d'un verbe attributif (ou « verbe d'état » : être, demeurer, devenir, paraître, rester, sembler, etc.).

Le mot **attribut** exprime une qualité ou une propriété que l'on « attribue », ou encore une identité que l'on pose, à propos d'un autre terme de la phrase.

L'attribut relève du prédicat dans la logique classique de la phrase : l'attribut est un commentaire du sujet. Il existe des attributs du sujet et des attributs de l'objet : ils ne partagent pas les mêmes propriétés, aussi vaut-il mieux les distinguer lors d'une étude des **occurrences** dans un texte.

I. Les attributs du sujet

La construction généralement directe de l'attribut du sujet en fait le deuxième constituant du groupe verbal, où il occupe la même position structurale qu'un complément d'objet direct.

Les formes de l'attribut du sujet

La forme prototypique de l'attribut du sujet est l'**adjectif**, catégorie inapte à la fonction de complément d'objet : La terre est **ronde**. Les équivalents de l'adjectif peuvent être attributs du sujet :

- un participe : *Elle reste **hésitante**. Elle est **désespérée**.*
- un **adverbe** employé adjectivement : *Votre dissertation est **très bien**.*
- un syntagme **prépositionnel** : *Elle est toujours **en retard**. Mais elle est **de bonne humeur**.*
- etc.

D'autres catégories peuvent également jouer le rôle d'attribut du sujet :

- un nom (avec ou sans déterminant), un pronom : *Natacha est (une) **infirmière**. Elle l'**est**.*
- un groupe nominal : *La **féminisation des noms de professions** est **une chose scandaleuse**.*
- une proposition subordonnée relative substantive : *Elle n'est pas **qui vous croyez**.*
- un infinitif : *Souffler n'est pas **jouer**.*
- etc.

Les verbes attributifs

Les verbes essentiellement attributifs : le verbe **être**, les verbes d'état **devenir**, **rester**, **sembler**, etc.

Ces derniers se construisent obligatoirement avec un **attribut du sujet** : l'effacement de l'attribut du sujet rend la phrase agrammaticale ou entraîne une interprétation différente du verbe : *Il devient. Elle reste* (= Elle ne part pas.).

Les verbes attributifs occasionnels : il s'agit de **verbes transitifs** ou **intransitifs** qui figurent occasionnellement dans des constructions où ils sont suivis d'un élément qui appartient aux classes grammaticales susceptibles d'avoir la fonction d'attribut du sujet, qui s'accorde avec le sujet et le caractérise à la manière d'un attribut du sujet : *Il est rentré **ivre à la maison*** (= Il était ivre), etc.

L'interprétation sémantique des attributs du sujet

L'attribut indique la manière d'être, une propriété inhérente, l'état du sujet. Si l'attribut est un adjectif (ou un nom sans déterminant), la relation sémantique instaurée entre l'attribut et le sujet est dite de **caractérisation**. Si le verbe n'est pas être, la caractérisation est **modalisée** (*Elles semblent **désespérées***). Si l'attribut est un nom, la relation sémantique entre l'attribut et le sujet est dite d'égalité (*Mon voisin est un **magicien***) : il y a équivalence référentielle.

II. Les attributs de l'objet

Le complément d'objet (surtout direct), nom ou pronom, peut être accompagné d'un attribut. On parle d'attribut du complément d'objet lorsque la relation ne s'établit plus entre l'attribut et le sujet, mais entre l'attribut et l'objet.

Typologie des constructions attributives de l'objet

On peut distinguer quatre grands types d'attributs du complément d'objet :

- Attributs propositionnels (ou complétifs) : *J'ai trouvé cet examen **ennuyeux*** (= J'ai trouvé que cet examen était ennuyeux ; complétive) → le sujet (cet examen) de la complétive devient l'objet du verbe principal (ai trouvé) dans j'ai trouvé **cet examen ennuyeux**.

- Un grand nombre de verbes transitifs sans complément propositionnel admettent, sur le modèle des verbes à attribut du sujet occasionnellement attributifs, l'élargissement par un élément prédicatif portant sur le complément d'objet direct : *Il m'a rendu le livre **tout abîmé**.*
- Le verbe avoir se construit également avec un attribut du complément d'objet lorsque son objet, précédé de l'article défini, s'interprète comme une partie constitutive du sujet : *Elle a la **démarche désespérée**.*
- Les séquences introduites par voici, voilà et par le **verbe impersonnel** falloir occupent la position structurelle d'un complément d'objet direct. Elles peuvent être suivies d'un élément prédicatif fonctionnant comme un attribut du complément d'objet : *La voici enfin libérée de toutes ses contraintes. Il me le fallait avec plus de chocolat.*

Les verbes introduisant l'attribut de l'objet

Il peut s'agir de verbes de jugement et d'appréciation (juger, trouver, estimer, considérer comme, regarder comme, etc.), de verbes indiquant un changement d'état (laisser, rendre, faire, etc.) ou de verbes conférant un titre ou une dénomination (proclamer, nommer, élire, traiter de, appeler, etc.).

La nature de l'attribut du complément d'objet

Les classes de mots qui peuvent assumer la fonction d'attribut du complément d'objet sont :

- Un nom : *On l'a nommé **directeur**.*
- Un pronom : *Je la considère comme **celle qui est la plus désespérée d'entre nous**.*
- Un adjectif ou un participe passé : *Je trouve cette fille **jolie malgré tout** / **abattue par tant de travail**.*
- Un groupe prépositionnel : *Je l'ai retrouvée **en plein désespoir**.*
- Une proposition subordonnée relative, lorsque le verbe de la proposition principale est un verbe de perception ou le verbe avoir : *Je la vois **qui attend les résultats des examens** / Elle a les mains **qui tremblent**.*